

REPUBLIQUE FRANCAISE

Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne

Numéro SIRET : 20002390100024

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LOUHANS

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne

ANNEE 2021

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1"> <tr> <td>2</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>3</td><td>9</td><td>0</td><td>1</td> </tr> </table> Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne BP 2021	2	0	0	0	2	3	9	0	1	BUDGET PRIMITIF
2	0	0	0	2	3	9	0	1		

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	67 030
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produits des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Informations financières - ratios - EPCI non dotés d'une fiscalité propre et comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation/dépenses réelles de fonctionnement		
2	Produits de l'exploitation et du domaine/recettes réelles de fonctionnement		
3	Transferts reçus/recettes réelles de fonctionnement		
4	Emprunts réalisés/dépenses d'équipement brut		
5	Encours de dette		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	674 284,00	681 049,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	6 765,00	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		681 049,00	681 049,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	61 641,00	46 252,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	33 402,00	11 214,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		37 577,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		95 043,00	95 043,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	776 092,00	776 092,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Etat des restes à réaliser - Recettes d'investissement

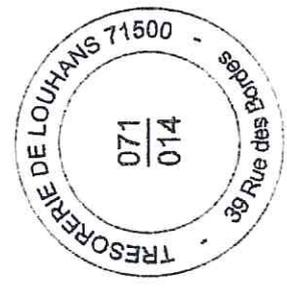
Opération n°	Désignation	Budget	Restes à réaliser	Restes à réaliser	Restes à réaliser
		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Dotations, fonds directs et res	0,00	0,00	0,00	0,00
	1312	40000 €	2616600,6	13836 €	11214,00 €
	1318	7500 €	0,00	-7500 €	0,00 €
	Total Recettes d'investissement	47500 €	2616600,6	21334 €	11214,00 €

A Louhans, le 31/12/2020

Signature - Cachet
 La Présidente
 Anthony JADOT
 Syndicat Mixte
 de la
 Bresse Bourguignonne

Restes à réaliser en Recettes d'Investissement
 arrêtés à la somme de onze mille deux cent quatre-vingt euros

A Louhans,
 le 13/01/21



Patricia TREFFOT
 Comptable Public
 Responsable de la Trésorerie
 de LOUHANS

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	68 200,00		57 350,00	57 350,00	57 350,00
012	Charges de personnel et frais assimilé	248 000,00		248 000,00	248 000,00	248 000,00
014	Atténuations de produits	90 000,00		90 254,00	90 254,00	90 254,00
65	Autres charges de gestion courante	241 480,00		235 100,00	235 100,00	235 100,00
Total des dépenses de gestion courante		647 680,00	0,00	630 704,00	630 704,00	630 704,00
66	Charges financières	1 300,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles	15,00		200,00	200,00	200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues	37,00		21 283,00	21 283,00	21 283,00
Total des dépenses réelles de fonct.		649 032,00	0,00	653 687,00	653 687,00	653 687,00
023	Virement à la section d'investissement (122 316,00				
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	29 362,00		20 597,00	20 597,00	20 597,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		151 678,00	0,00	20 597,00	20 597,00	20 597,00
TOTAL		800 710,00	0,00	674 284,00	674 284,00	674 284,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	6 765,00
---	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	681 049,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
70	Produits des services, domaine et vent					
73	Impôts et taxes	90 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
74	Dotations, subventions et participations	701 104,00		574 027,00	574 027,00	574 027,00
75	Autres produits de gestion courante	100,00		10,00	10,00	10,00
Total des recettes de gestion courante		796 204,00	0,00	668 037,00	668 037,00	668 037,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	10 800,00				
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		807 004,00	0,00	668 037,00	668 037,00	668 037,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	138 198,00		13 012,00	13 012,00	13 012,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		138 198,00	0,00	13 012,00	13 012,00	13 012,00
TOTAL		945 202,00	0,00	681 049,00	681 049,00	681 049,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	681 049,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	7 585,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	60 800,00	33 402,00	41 430,00	41 430,00	74 832,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	15 700,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	76 500,00	33 402,00	45 430,00	45 430,00	78 832,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	1 000,00				
020	Dépenses imprévues			3 199,00	3 199,00	3 199,00
	Total des dépenses financières	1 000,00	0,00	3 199,00	3 199,00	3 199,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'invest.	77 500,00	33 402,00	48 629,00	48 629,00	82 031,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	138 198,00		13 012,00	13 012,00	13 012,00
041	Opérations patrimoniales					
	Total des dépenses d'ordre d'invest.	138 198,00	0,00	13 012,00	13 012,00	13 012,00
	TOTAL	215 698,00	33 402,00	61 641,00	61 641,00	95 043,00
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					=	95 043,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	47 500,00	11 214,00	25 460,00	25 460,00	36 674,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	47 500,00	11 214,00	25 460,00	25 460,00	36 674,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)			195,00	195,00	195,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés					
138	Autres subv.d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	0,00	0,00	195,00	195,00	195,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'invest.	47 500,00	11 214,00	25 655,00	25 655,00	36 869,00
021	Virement de la section de fonctionnement	122 316,00				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	29 362,00		20 597,00	20 597,00	20 597,00
041	Opérations patrimoniales					
	Total des recettes d'ordre d'invest.	151 678,00	0,00	20 597,00	20 597,00	20 597,00
	TOTAL	199 178,00	11 214,00	46 252,00	46 252,00	57 466,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					+	37 577,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					=	95 043,00

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	7 585,00
---	-----------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	57 350,00		57 350,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	248 000,00		248 000,00
014	Atténuations de produits	90 254,00		90 254,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	235 100,00		235 100,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	1 500,00		1 500,00
67	Charges exceptionnelles	200,00		200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		20 597,00	20 597,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	21 283,00		21 283,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses de fonctionnement - Total		653 687,00	20 597,00	674 284,00
				+
			D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	6 765,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	681 049,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		13 012,00	13 012,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	74 832,00		74 832,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	4 000,00		4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	3 199,00		3 199,00
Dépenses d'investissement - Total		82 031,00	13 012,00	95 043,00
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	95 043,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 000,00		4 000,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	90 000,00		90 000,00
74	Dotations, subventions et participations	574 027,00		574 027,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00		10,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		13 012,00	13 012,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		668 037,00	13 012,00	681 049,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPÉ	0,00
=		
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	681 049,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	195,00		195,00
13	Subventions d'investissement reçues	36 674,00		36 674,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		20 597,00	20 597,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		36 869,00	20 597,00	57 466,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	37 577,00
+		
	AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
=		
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	95 043,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	68 200,00	57 350,00	57 350,00
60631	Fournitures d'entretien		200,00	200,00
60632	Fournitures de petit équipement	900,00		
6064	Fournitures administratives	3 400,00	3 500,00	3 500,00
6068	Autres matières et fournitures		100,00	100,00
611	Contrats de prestations de services	13 800,00	3 000,00	3 000,00
6135	Locations mobilières	2 100,00	2 500,00	2 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	22 000,00	22 500,00	22 500,00
61558	Autres biens mobiliers	400,00		
6156	Maintenance	6 700,00	6 700,00	6 700,00
6161	Multirisques	1 300,00	1 300,00	1 300,00
617	Etudes et recherches		1 000,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	800,00	800,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	500,00	50,00	50,00
6251	Voyages et déplacements	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6257	Réceptions	500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	4 600,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	4 500,00	4 500,00
627	Services bancaires et assimilés		200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	248 000,00	248 000,00	248 000,00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	360,00		
6218	Autres personnel extérieur	4 350,00	4 350,00	4 350,00
6332	Cotisations versées au FNAL	200,00	200,00	200,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	3 300,00	3 300,00	3 300,00
6338	Autres impôts, taxes & vers. assimilés sur rémun.	600,00	600,00	600,00
64111	Rémunération principale	34 500,00	37 690,00	37 690,00
64112	NBI, supp. fam. de traite. & indemnité de ré	3 000,00	3 200,00	3 200,00
64118	Autres indemnités	10 000,00	9 600,00	9 600,00
64131	Rémunération	97 000,00	95 000,00	95 000,00
64138	Autres indemnités	27 630,00	28 000,00	28 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	42 000,00	42 000,00	42 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	17 500,00	17 000,00	17 000,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	5 500,00	5 000,00	5 000,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	1 060,00	1 060,00	1 060,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	90 000,00	90 254,00	90 254,00
7398	Reversements, restitutions et prélèvements	90 000,00	90 000,00	90 000,00
7489	Revers. & restit. sur autres attrib. & particip		254,00	254,00
65	Autres charges de gestion courante	241 480,00	235 100,00	235 100,00
6531	Indemnités	5 000,00		
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	500,00		
657363	A caractère administratif	881,00		
657364	A caractère industriel et commercial	234 500,00	234 500,00	234 500,00
65888	Autres	99,00	100,00	100,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES		647 680,00	630 704,00	630 704,00
(a) = 011 + 012 + 014 + 65				
66	Charges financières (b)	1 300,00	1 500,00	1 500,00
6615	Intérêts des comptes courants & de dépôts c	1 300,00	1 500,00	1 500,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
67	Charges exceptionnelles (c)	15,00	200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		100,00	100,00
678	Autres charges exceptionnelles	15,00	100,00	100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues (e)	37,00	21 283,00	21 283,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		649 032,00	653 687,00	653 687,00

023	Virement à la section d'investissement	122 316,00		
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	29 362,00	20 597,00	20 597,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	29 362,00	20 597,00	20 597,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		151 678,00	20 597,00	20 597,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		151 678,00	20 597,00	20 597,00

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		800 710,00	674 284,00	674 284,00
--	--	-------------------	-------------------	-------------------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	6 765,00
---	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	681 049,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et Pr	5 000,00	4 000,00	4 000,00
70	Produits des services, domaine et vente			
73	Impôts et taxes	90 000,00	90 000,00	90 000,00
7362	Taxes de séjour	90 000,00	90 000,00	90 000,00
74	Dotations, subventions et participations	701 104,00	574 027,00	574 027,00
74718	Autres	23 500,00	28 079,00	28 079,00
7472	Régions	79 000,00	52 500,00	52 500,00
7473	Départements	7 980,00	3 390,00	3 390,00
74758	Autres groupements	373 252,00	396 147,00	396 147,00
7477	Budget communautaire et fonds structurels	217 372,00	93 911,00	93 911,00
75	Autres produits de gestion courante	100,00	10,00	10,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	100,00	10,00	10,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		796 204,00	668 037,00	668 037,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	10 800,00		
7788	Produits exceptionnels divers	10 800,00		
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		807 004,00	668 037,00	668 037,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	138 198,00	13 012,00	13 012,00
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de	15 882,00	13 012,00	13 012,00
7785	Excédent d'invest. transféré au compte de r	122 316,00		
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		138 198,00	13 012,00	13 012,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		945 202,00	681 049,00	681 049,00

	+
RESTES A REALISER N-1	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	681 049,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op	60 800,00	41 430,00	41 430,00
2031	Frais d'études	60 000,00	41 430,00	41 430,00
2051	Concessions et droits similaires	800,00		
204	Subventions d'équipement versées (ho			
21	Immobilisations corporelles (hors opér	15 700,00	4 000,00	4 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	11 500,00	2 000,00	2 000,00
2184	Mobilier	4 200,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
Total des dépenses d'équipement		76 500,00	45 430,00	45 430,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières	1 000,00		
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00		
020	Dépenses imprévues		3 199,00	3 199,00
Total des dépenses financières		1 000,00	3 199,00	3 199,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		77 500,00	48 629,00	48 629,00

040	Opération d'ordre transfert entre section	138 198,00	13 012,00	13 012,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	138 198,00	13 012,00	13 012,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	122 316,00		
13912	Régions	10 482,00	11 212,00	11 212,00
13913	Départements	5 400,00	1 800,00	1 800,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		138 198,00	13 012,00	13 012,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	215 698,00	61 641,00	61 641,00
---	-------------------	------------------	------------------

	+
RESTES A REALISER N-1	33 402,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	95 043,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	47 500,00	25 460,00	25 460,00
1312	Régions	40 000,00	25 460,00	25 460,00
1318	Autres	7 500,00		
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		47 500,00	25 460,00	25 460,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		195,00	195,00
10222	FCTVA		195,00	195,00
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		0,00	195,00	195,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		47 500,00	25 655,00	25 655,00

021	Virement de la section de fonctionnement	122 316,00		
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	29 362,00	20 597,00	20 597,00
2802	Frais liés doc. urbanisme & numérisation c	28 964,00	12 672,00	12 672,00
28031	Frais d'études		4 534,00	4 534,00
28183	Matériel de bureau et informatique	200,00	2 495,00	2 495,00
28184	Mobilier	198,00	896,00	896,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		151 678,00	20 597,00	20 597,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		151 678,00	20 597,00	20 597,00

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	199 178,00	46 252,00	46 252,00
---	-------------------	------------------	------------------

	+
RESTES A REALISER N-1	11 214,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	37 577,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	95 043,00

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°

LIBELLE :

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2021	Restes à réaliser 2020 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a			b

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2020	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

1) Ouvrir un cadre par opération.

2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Serv.généraux des administrations publiques locale	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation
--	----------	----------------------------------	---	--------------------------------------	-------------------------------

FONCTIONNEMENT

		41 880,00	6 815,00		
DEPENSES		41 880,00	6 815,00		
Dépenses de l'exercice		41 880,00	6 815,00		
011	Charges à caractère général		50,00		
012	Charges de personnel et frais assi				
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues	21 283,00			
023	Virement à la section d'investissem				
042	Opérations d'ordre de transfert en	20 597,00			
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté		6 765,00		
Restes à réaliser, reports					
RECETTES		13 012,00			
Recettes de l'exercice		13 012,00			
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, domaine et v				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et particip				
75	Autres produits de gestion courant				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	Opérations d'ordre de transfert en	13 012,00			
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
SOLDE		-28 868,00	-6 815,00		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille
--	----------	--------------	------------------------	---	--------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES					
Dépenses de l'exercice					
011	Charges à caractère général				
012	Charges de personnel et frais assi				
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	<i>Virement à la section d'investissem</i>				
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>				
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
RECETTES					
Recettes de l'exercice					
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, domaine et v				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et particip				
75	Autres produits de gestion courant				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>				
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
SOLDE					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	----------	---------------	---	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES				
		307 300,00	325 054,00	681 049,00
Dépenses de l'exercice		307 300,00	325 054,00	681 049,00
011	Charges à caractère général	57 300,00		57 350,00
012	Charges de personnel et frais assi	248 000,00		248 000,00
014	Atténuations de produits		90 254,00	90 254,00
65	Autres charges de gestion courant	500,00	234 600,00	235 100,00
66	Charges financières	1 500,00		1 500,00
67	Charges exceptionnelles		200,00	200,00
68	Dotations provisions semi-budgétai			
022	Dépenses imprévues			21 283,00
023	<i>Virement à la section d'investissem</i>			
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>			20 597,00
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>			
002	Résultat reporté			6 765,00
Restes à réaliser, reports				
RECETTES		578 027,00	90 010,00	681 049,00
Recettes de l'exercice		578 027,00	90 010,00	681 049,00
013	Atténuations de charges	4 000,00		4 000,00
70	Produits des services, domaine et v			
73	Impôts et taxes		90 000,00	90 000,00
74	Dotations, subventions et particip	574 027,00		574 027,00
75	Autres produits de gestion courant		10,00	10,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises provisions semi-budgétair			
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>			13 012,00
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>			
002	Résultat reporté			
Restes à réaliser, reports				
SOLDE		270 727,00	-235 044,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Serv.généraux des administrations publiques locale	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation
--	----------	-------------------------------------	---	---	----------------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES		13 012,00			
Dépenses de l'exercice		13 012,00			
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre s</i>	13 012,00			
041	<i>Opérations patrimoniales</i>				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
RECETTES		20 597,00	37 577,00		
Recettes de l'exercice		20 597,00	37 577,00		
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	<i>Virement de la section de fonction</i>				
040	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>	20 597,00			
041	<i>Opérations patrimoniales</i>				
001	Résultat reporté		37 577,00		
Restes à réaliser, reports					
SOLDE		7 585,00	37 577,00		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille
--	----------	--------------	------------------------	---	--------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Dépenses de l'exercice					
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre s</i>				
041	<i>Opérations patrimoniales</i>				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
RECETTES					
Recettes de l'exercice					
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	<i>Virement de la section de fonction</i>				
040	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>				
041	<i>Opérations patrimoniales</i>				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
SOLDE					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	----------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES			82 031,00		95 043,00
Dépenses de l'exercice			48 629,00		61 641,00
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles		41 430,00		41 430,00
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles		4 000,00		4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues		3 199,00		3 199,00
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre s</i>				13 012,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports			33 402,00		33 402,00
RECETTES			36 869,00		95 043,00
Recettes de l'exercice			25 655,00		83 829,00
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç		25 460,00		25 460,00
16	Emprunts et dettes assimilés				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves		195,00		195,00
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	<i>Virement de la section de fonction</i>				20 597,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>				
041	<i>Opérations patrimoniales</i>				
001	Résultat reporté				37 577,00
Restes à réaliser, reports			11 214,00		11 214,00
SOLDE			-45 162,00		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 15449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise			Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)			
163 Emprunts obligataires (Total)																	
Néant																	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)																	
Néant																	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																	
Néant																	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)																	
Néant																	
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)																	
TOTAL GENERAL																	

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2021										ICNE de l'exercice	
	Cou- ver- ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2021	Durée rés- duelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)												
Néant												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture "

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2021 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2021 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux de taux selon le capital restant dû
--	-----------------------------------	-------------	--------------------------------------	--------------------	------------------	------------------------------	------------------	------------------	--------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court terme sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2021 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices		
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits							
	% de l'encours	%	%	%	%	%	%	%
	Montant en euros							
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.							
	% enc.	%	%	%	%	%	%	%
	Mtt €							
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.							
	% enc.	%	%	%	%	%	%	%
	Mtt €							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.							
	% enc.	%	%	%	%	%	%	%
	Mtt €							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.							
	% enc.	%	%	%	%	%	%	%
	Mtt €							
(F) Autres types de structures	Nb prod.							
	% enc.	%	%	%	%	%	%	%
	Mtt €							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2021 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		16 211,00	16 211,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		16 211,00	16 211,00
13912	Régions	11 212,00	11 212,00
13913	Départements	1 800,00	1 800,00
020	Dépenses imprévues	3 199,00	3 199,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	16 211,00	33 402,00		49 613,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		20 792,00	20 792,00
Ressources propres externes de l'année (a)		195,00	195,00
10222	FCTVA	195,00	195,00
Ressources propres internes (b)(2)		20 597,00	20 597,00
2802	Frais liés doc. urbanisme & numérisation cadastre	12 672,00	12 672,00
28031	Frais d'études	4 534,00	4 534,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 495,00	2 495,00
28184	Mobilier	896,00	896,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	20 792,00	11 214,00	37 577,00		69 583,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	49 613,00
Ressources propres disponibles	69 583,00
Solde	19 970,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2021
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
Totaux généraux						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B: bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVESTISSEMENT			
	NEANT				
		FONCTIONNEMENT			
	NEANT				

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		2,00	1,00	3,00			
ATTACHE PRINCIPAL (AV. JANV. 2017)	A	1,00		1,00			
ATTACHE TERRITORIAL (AV. JANV. 2017)	A	1,00		1,00			
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL (AV. JANV. 20)	B		1,00	1,00			
TECHNIQUE		1,00		1,00			
INGENIEUR PRINCIPAL (AV. JANV. 2020)	A	1,00		1,00			
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		3,00	1,00	4,00			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2021	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ATTACHE PRINCIPAL (AV. JANV. 2017)	A	ADM	712		3-4	CDI
ATTACHE TERRITORIAL (AV. JANV. 2017)	A	ADM	499		3-3-2°	CDD
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL (AV. JANV. 20	B	ADM	497		3-4	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021	C1

(1) CATEGORIES : A, B et C
 (2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
NEANT			
Autres organismes de regroupement			
NEANT			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					
EPIC	Office tourisme Pays de la Bresse Bourguignonne	01/06/2010	08/03/2010	EPIC	

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

NEANT

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents: 37
Nombre de suffrages exprimés : 37
VOTES - Pour : 37
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 25/01/2021

Présenté par le Président ,
A Saint-Usuge, le 01/02/2021
le Président ,

Délibéré par Le Comité Syndical en session Ordinaire
A Saint-Usuge, le 01/02/2021

*Le Président
Anthony UADOT*

Syndicat Mixte
de la

Les membres du Comité Syndical,

Bresse Bourguignonne

Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne

Le Président

Anthony UADOT

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-préfecture,
le 05/02/2021, et de la publication le 05/02/2021

A Louhans, le 05/02/2021

SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE
Comité Syndical du lundi 1er février 2021 -

Vote du Budget Primitif 2021 - Budget Principal

CC	Titulaires	Signature	Suppléants	Signature
Bresse Louhannaise Intercom'	VADOT Anthony		MOREL Martine	
	PUTIN Daniel		VILLEMAIRE Jean-Luc	
	LEROY Christian		DECUIGNIERES Sylvie	
	CAUZARD Philippe		BALTES Stéphane	
	STEURER Blaise		BECHE André	
	BUATOIS Christine		GILLES Géraldine	
	BESSON Stéphane		BOUCHET Frédéric	
	LAURENCY Didier		MATHY Paule	
	COLIN David		BONIN Jacky	
	CULAS Joël		BASSET Marie-Anne	
	ABERLENC Jean-Marc		PARISOT Denis	
	CLERC Christian		BARDET Xavier	
	LONGIN Jean-Michel		BERNARD Eric	
	CHEVREY Mickaël		PETIOT Chantal	
Bresse Nord Intercom'	GIRARDEAU Régis		GANDREY Julien	
	GRUET Aline		CANARD Elisabeth	
	JACQUINOT Nicolas		SAGNARD Catherine	
	JAILLET Claudette		GAROT Marie-Françoise	
	CANET Jean-Luc		DAVID Brigitte	
CC	Titulaires	Signature	Suppléants	Signature
Terres de Bresse	GROS Stéphane		JACCUSSE Sébastien	
	PHILIPPE Alain		PRABEL Marie Line	
	LACROIX MFOUARA Béatrice		GANDRE Stéphanie	
	BAJARD Isabelle		VILLEROT Patrick	
	GEOFFROY Ludovic		COMTET Bernard	
	RAVAT Thierry		MOREY Pascal	
	BOUDIER Sylvie		GUIGUE Christian	
	DAUGE Cédric		METERY Alain	
	GALOPIN Christophe		LARGY Anthony	
	FIERIMONTE Sébastien		DELONG Franck	
	COUCHOUX Pascal		VIVIER Stéphane	
Bresse Revermont 71	FICHET Didier		PAPIN Jean-Pierre	
	PARADIS Laurent		CHEVALIER Martine	
	JACQUARD Françoise		ESTELA Christiane	
	EUVRARD Jocelyne		NALTET Jean-Luc	
	SIMONIN Jean		PUGEAUT Françoise	
	ROBELIN Nadine		JACQUARD Sébastien	
	FROMONT Jean-Michel		BOUSQUET Pierre	

Pour rappel - pouvoir : Lorsqu'un titulaire est absent, il est remplacé par un des suppléants présents, obligatoirement issu de la même communauté de communes, en respectant l'ordre de nomination de cette dernière sauf si le titulaire absent a désigné, par courrier ou courriel au Syndicat Mixte, le suppléant de son choix.